

Perifem fait 5 propositions au prochain gouvernement pour enrichir le 3^e plan national d'adaptation au changement climatique

Paris, le 19 décembre 2024,

Après avoir déjà collaboré avec le gouvernement sur les stratégies d'adaptation au changement climatique, Perifem, la fédération technique du commerce et de la distribution, poursuit sa mobilisation pour un commerce durable et partage 5 propositions dans le cadre de la consultation publique relative au 3^e Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNAAC-3). Avec l'objectif de renforcer l'adaptation des 48 000 espaces commerciaux de ses adhérents face au changement climatique, ces propositions s'articulent autour de trois des cinq axes stratégiques du plan (protection des populations, résilience des territoires et adaptation des activités humaines).

Perifem est pleinement engagée pour rendre le commerce plus durable, la fédération avait déjà chiffré le coût de la décarbonation des points de vente¹ et analysé les différents problèmes posés permettant ainsi un dialogue constructif. Perifem poursuit aujourd'hui son engagement en répondant à la consultation du gouvernement et salue la mesure intégrant les enjeux d'adaptation dans les dispositifs d'aide aux entreprises. Un soutien financier est crucial pour permettre au secteur de réaliser les investissements nécessaires tout en sécurisant ses activités à court terme. Pour aller plus loin, la fédération avance également 5 propositions.

1- Faire des parkings des véritables îlots de fraîcheur en harmonisant les politiques publiques

Sur le premier axe dédié à la protection de la population, Perifem propose de contribuer à la renaturation des villes, notamment à travers **la contribution des 70 millions de m² d'aires de stationnement des magasins et centres commerciaux à la mise en place d'îlots de fraîcheur**. Ces aménagements contribueraient à réduire les températures urbaines, à atténuer les effets des canicules et à renforcer la résilience des territoires face aux vagues de chaleur. Cependant, la mise en œuvre de ces solutions nécessite **une révision de l'article 40 de la loi APER et de son décret d'application**. Ces textes qui imposent une couverture extensive par des ombrières photovoltaïques empêchent la mixité des aménagements (végétalisation et production d'énergie). Perifem appelle donc à **une harmonisation des réglementations pour permettre une véritable renaturation des espaces**. D'autant que la mise en œuvre de solutions qui, en complément de la végétalisation, intègrent **la perméabilisation des sols**, risque là-encore d'être freinée par l'article 40. Enfin, Perifem souligne l'importance d'une meilleure cohérence entre le PNAAC, les documents de planification publique, et les réglementations en vigueur. Certaines contradictions, notamment entre les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et l'article 40 de la loi APER, génèrent des difficultés pour les projets d'aménagement qui risquent de s'intensifier si elles ne sont pas rapidement corrigées.

2- Limiter la consommation d'eau en généralisant la télé-relève

Concernant le deuxième axe, Perifem met notamment l'accent sur la nécessité de préserver la ressource en eau. La fédération demande à nouveau **la généralisation des compteurs d'eau équipés de dispositifs de télétransmission**, indispensables pour permettre un suivi en temps réel des consommations. Cette pratique, déjà systématique pour l'électricité et le gaz, devrait être étendue à l'eau. Perifem propose également de mettre en place un **guichet unique chez les fournisseurs d'eau** afin de faciliter l'accès aux données de consommation pour les grandes enseignes multisites et ainsi optimiser leurs efforts de réduction.

3- Adapter les référentiels techniques

Dans le domaine des normes techniques, il est nécessaire de réviser les référentiels pour tenir compte des évolutions climatiques, en particulier pour les équipements à longue durée de vie. **Les systèmes de froid commercial, par exemple, devront être adaptés pour fonctionner de manière optimale en cas de canicules répétées**. Une mise à jour des normes techniques d'ici 2025, avec des critères clairs, est donc essentielle pour guider les fabricants et les utilisateurs dans cette transition.

4- Lancer une étude et créer une boîte à outils pour adapter les points de vente

Pour le troisième axe, qui traite de l'adaptation des activités humaines, **Perifem va lancer en 2025 une étude fine des risques climatiques encourus par les points de vente**. Ce guide sectoriel présentera les enjeux et les solutions pour adapter les points de vente aux risques climatiques en tenant compte des spécificités locales et des types d'équipements. Une boîte à outils permettra à chaque enseigne de mettre en œuvre des solutions adaptées à ses besoins.

5- Un cadre administratif unique

Enfin, si Perifem reconnaît l'importance d'un reporting efficace des actions d'adaptation, elle alerte sur le risque de multiplication des cadres et des obligations administratives, déjà complexes et coûteuses pour les entreprises. Pour simplifier ces démarches, la fédération propose de **regrouper les exigences dans un cadre unique**, ce qui permettrait

¹ 18,3 milliards de 2024 à 2029, un chiffrage réalisé dans le cadre du rapport « décarbonation et commerce » du Conseil National du Commerce.



aux entreprises de se concentrer davantage sur la mise en œuvre d'actions concrètes et de mieux valoriser leurs efforts auprès des investisseurs.

Par cette contribution, Perifem réaffirme son engagement en faveur de l'adaptation au changement climatique et appelle à une harmonisation des réglementations, un accompagnement financier renforcé, et une simplification des démarches administratives. Ces propositions visent à garantir la résilience du commerce et de la distribution tout en soutenant les ambitions du PNACC-3.

Contact presse :

Émilie Delozanne : emilie.delozanne@plegma.fr - +33 (0)6 30 60 87 35

À propos de Perifem :

Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, Perifem œuvre pour embarquer l'ensemble des acteurs de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable. Depuis plus de 40 ans Perifem fédère l'ensemble des acteurs de la distribution : intégrés, indépendants, dans le secteur alimentaire et du commerce spécialisé, centres commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs, autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique. Sur ces sujets, Perifem représente aujourd'hui 80% du Top 50 des enseignes de la distribution physique et les 4 leaders des centres commerciaux soit un total de 300 milliards € de CA, 35.000 magasins, 400 centres commerciaux et 70 millions m² de surface commerciale. Tous ensemble, notre mission est de décrypter les réglementations, favoriser le développement et le déploiement de solutions technologiques dédiées, impulser et contribuer à l'élaboration des lois qui régissent ce commerce responsable. Plus d'infos sur www.perifem.com et www.magasinresponsable.com